

- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
- ❖ Une quinzaine de citoyens étaient présents.
- ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée vers 21 h.

## Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Retour sur les questions
  - Utilisation de la voie de gauche sur la rue Notre-Dame en direction est à la hauteur d'Angrignon pour continuer tout droit
  - Poussière dans le secteur de la rue Cazalais
  - Propreté de l'av. de l'Église et nettoyage de la piste cyclable entre les rues Saint-Patrick et Hadley

Ville de Montréal

  - Installation de bollards près du parc Sainte-Élizabeth près des rues Saint-Jacques et De Courcelle
  - Travaux au coin des rues Argenson et Butler
  - Feu à l'intersection des rues Saint-Patrick et de l'Église
  - Mise en place de la limite de vitesse 40 km/h sur le réseau local
  - Traverse piétonnière surélevée devant le 8000, rue Notre-Dame Ouest

STM

  - Possibilité d'inverser le sens de la circulation sur la rue Saint-Ferdinand pour raccourcir les détours des autobus dans le secteur des rues De Courcelle et Saint-Jacques
  - Augmentation du temps de parcours sur la ligne 36 en raison des détours
  - Ajout d'abribus et d'arrêts sur la rue Notre-Dame entre l'avenue Saint-Pierre et le boul. Monk
  - Ajout d'autobus passant devant le 8000, rue Notre-Dame faisant un arrêt au métro Angrignon
3. Consultations bande verte
4. Portrait des demandes et plaintes
5. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
  - Avancement des travaux
  - Changement de phase
  - Démantèlement des infrastructures
6. Présentation de la Ville de Montréal : revêtement des rues Notre-Dame, Atwater et Saint-Jacques
7. Période de questions
8. Clôture de la rencontre

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 12 décembre 2017.

## Liste des participants

<b><i>Citoyens membres du comité (CMC)</i></b>	
Mme Viviane Rochon Mme Clélia Sève	
<b><i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i></b>	
M. Stéphane Audet	Directeur de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
<b><i>KPH Turcot (KPHT)</i></b>	
M. Sébastien Marcoux	Directeur général adjoint
Mme Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<b><i>Ville de Montréal (VdM)</i></b>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
<b><i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i></b>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15
<b><i>Octane Stratégies (OS)</i></b>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

## Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

## Retour sur les questions du dernier comité

- Utilisation de la voie de gauche sur la rue Notre-Dame en direction est à la hauteur d'Angrignon pour continuer tout droit (présentement seul le virage à gauche est autorisé)

**Sylvie Gervais (KPHT)** – Elle dit que ce mouvement est conflictuel pour deux raisons. Tout d’abord, du côté est de l’intersection, trois voies permettent d’aller en direction ouest. Permettre d’aller tout droit depuis la voie de gauche causerait donc des face-à-face. En raison des débits de circulation, trois voies doivent être maintenues en direction ouest. Ensuite, en direction du centre-ville, la voie de droite peut également tourner à gauche. Donc, si les usagers dans la voie de gauche continuent tout droit, cela occasionnera des accidents.

- Poussière dans le secteur de la rue Cazalais

**Sébastien Marcoux (KPHT)** – Il explique que KPH Turcot a mis en place une série de mesures afin d’atténuer les impacts allant de l’abattage de la poussière sur les chemins chantier au nettoyage quotidien des rues. Il ajoute que 3 camions-balais et 3 camions-citernes circulent sur le réseau. Puis, les trottoirs des rues à proximité des accès chantier sont nettoyés par les équipements deux fois par semaine.

Il poursuit en mentionnant qu’un travail en continu, en collaboration avec la Ville et le Ministère, est fait afin de réduire les inconvénients pour les citoyens. À cet effet, la Ville de Montréal ainsi que le Ministère procèdent régulièrement à des inspections du chantier.

Il souligne qu’au cours de la dernière année, il y a eu une prolifération des chantiers en périphérie de Turcot, soit des chantiers privés, institutionnels (ex. CN) ou de la Ville. Il dit que KPH n’est pas responsable de nettoyer l’ensemble du quartier, mais bien les impacts créés par le chantier Turcot. Il conclut en ajoutant que l’ensemble des entrepreneurs doit mettre en place des mesures pour limiter les inconvénients.

- Propreté de l’avenue de l’Église et nettoyage de la piste cyclable entre les rues Saint-Patrick et Hadley

**Sébastien Marcoux (KPHT)** – Il signale que la route de camionnage emprunte de façon systématique la rue Cabot et elle est intégrée dans le parcours quotidien des équipements de nettoyage de rue. Le responsable du camionnage est aussi responsable de la répartition de ces équipements. Il ajoute qu’il arrive que les camions doivent utiliser l’avenue de l’Église. Lorsque c’est le cas, KPHT ajuste alors le parcours quotidien des équipements pour procéder au nettoyage de la rue. Comme la bande cyclable vient d’être mise en service au cours des dernières semaines, il voit aussi à la nettoyer.

- Installation de bollards près du parc Sainte-Élisabeth près des rues Saint-Jacques et De Courcelle

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle dit que la situation a été analysée et que des bollards seront installés prochainement devant le parc Sainte-Élisabeth.

- Travaux au coin des rues Argenson et Butler : signalisation déficiente et aucune communication auprès des citoyens

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle dit que la Ville de Montréal a informé SSLC (Nouveau pont Champlain) de la problématique. Elle ajoute que les entraves sont terminées à cette intersection.

- Feu à l'intersection des rues Saint-Patrick et de l'Église : bouton d'appel ne fonctionne pas toujours

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Il soutient que le fonctionnement du bouton d'appel sera analysé et que le phasage du feu sera évalué afin de voir la possibilité d'implanter une phase piétons/cyclistes pour la traverse nord-sud.

- Mise en place de la limite de vitesse 40 km/h sur le réseau local

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle explique qu'une carte ou une liste des rues sera produite et un échancier sera communiqué pour l'implantation de cette nouvelle réglementation lorsqu'elle sera approuvée par les autorités. Elle ajoute qu'une consultation des arrondissements est planifiée pour l'automne 2017 afin de convenir d'un plan d'action et assurer la cohérence d'un arrondissement à l'autre. Elle concluant en disant que le déploiement des nouvelles limites de vitesse est prévu pour 2018.

- Traverse piétonnière surélevée devant le 8000, rue Notre-Dame Ouest

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle mentionne que comme cette traverse piétonne se trouve sur le territoire de la Ville de Montréal-Ouest, la Ville de Montréal transmettra cette demande à la Ville de Montréal-Ouest afin de faire le marquage de la traverse piétonne dans le cadre du projet de réasphaltage de la rue Notre-Dame Ouest.

- Possibilité d'inverser le sens de la circulation sur la rue Saint-Ferdinand pour raccourcir les détours des autobus dans le secteur des rues De Courcelle et Saint-Jacques

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il dit que la STM a indiqué que cette option a été étudiée, mais n'a pas été retenue, puisque les autobus ne peuvent pas circuler sur cette rue qui est trop étroite. La présence d'une école et d'un parc rendrait aussi cette configuration non sécuritaire.

- Augmentation du temps de parcours sur la ligne 36 en raison des détours

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il explique que le détour est causé par la fermeture de la rue Notre-Dame Ouest. Considérant la trame urbaine locale, très peu de rues sont disponibles pour accéder à la Station St-Henri qui est un important générateur de déplacement. Il souligne que cette situation ne pourra pas être améliorée avant la fin des travaux, prévue en novembre.

- Ajout d'abribus et d'arrêts sur la rue Notre-Dame Ouest entre l'avenue Saint-Pierre et le boul. Monk

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il mentionne que de façon générale, l'achalandage à ces arrêts est très faible et ne justifie pas l'installation d'abribus selon la STM. Des abribus sont installés aux 6 arrêts les plus achalandés du secteur. Quant aux arrêts, il y a 14 arrêts sur Notre-Dame Ouest l'avenue Saint-Pierre et le boul. Monk, soit environ 3 arrêts par kilomètre. Toutefois, il ajoute que s'il y a une demande précise concernant l'ajout d'un arrêt ou d'un abribus, il est possible de faire une demande directement à la STM afin qu'elle réalise une analyse.

- Ajout d'autobus passant devant le 8000, rue Notre-Dame Ouest faisant un arrêt au métro Angrignon

**Stéphane Audet (MTMDET)** – Il indique que le niveau de service de la ligne 191 est révisé 44 fois par année en fonction de l'achalandage et des normes de service de la STM. Dans le contexte, la STM précise qu'il n'est pas justifié de modifier le service.

## Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour prendre connaissance de la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage sud-ouest](#) du site Web Turcot.

## Période de questions sur la présentation

<p><b>Viviane Rochon (CMC)</b> – Elle dit que dans le détour sur la rue Saint-Patrick avec la fermeture de la bretelle A-15 nord pour A-20 ouest, plusieurs automobilistes ne respectent pas la signalisation et utilisent la rue Angers comme raccourcie. Elle demande une surveillance policière accrue.</p>	<p><b>Gilles Denicourt (SPVM)</b> – Il dit que la surveillance policière était très présente les premiers jours et que des balises ont été ajoutées. Il confirme que le secteur est encore problématique et que des constats d'infraction sont régulièrement remis.</p> <p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle dit que son commentaire est pris en note et qu'une analyse sera faite afin d'améliorer la situation.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle dit ne pas très bien comprendre pourquoi ont envoi les automobilistes du centre-ville dans le secteur. Elle soutient que l'ouverture de l'entrée temporaire de Rose-de-Lima vers l'A-720 ouest va augmenter la circulation sur la rue Saint-Antoine. Elle demande quelles sont les mesures d'atténuation qui seront mises en place pour assurer la fluidité de la circulation et la cohabitation avec les cyclistes?</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle explique que les entrées Lucien-L'Allier et Du Fort pour l'A-720 ouest seront fermées donc les usagers seront dirigés sur la rue Saint-Antoine afin d'atteindre une bretelle d'entrée au niveau de Rose-de-Lima qui leur permettra d'accéder à l'A-720 ouest. Elle ajoute que cette bretelle sera utilisée temporairement comme voie d'accès et que par la suite, elle sera utilisée par le transport en commun comme sortie exclusive au transport collectif.</p> <p>Concernant les mesures mises en place, elle mentionne le retrait de stationnements dans certains secteurs de la rue Saint-Antoine. Pour les cyclistes, elle rappelle qu'il n'y a pas de piste cyclable sur la rue Saint-Antoine</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle ajoute que la Ville travaille très fort pour ouvrir un lien cyclable par la rue Saint-Marguerite en 2018.</p>
<p><b>Viviane Rochon (CMC)</b> – Elle dit que la fermeture du tunnel Saint-Rémi par la Ville en même temps que les nombreuses entraves du projet Turcot exaspère plusieurs personnes qui se disent</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle dit que pour une question de sécurité, les travaux étaient obligatoires au niveau du tunnel Saint-Rémi. Elle mentionne qu'il y aura une période d'accalmie, car</p>

<p>enclavées. Elle déplore le manque de planification. Elle ajoute que les trottoirs au niveau du tunnel Saint-Rémi sont souvent inaccessibles.</p>	<p>les travaux se termineront en décembre et reprendront seulement au printemps. Elle ajoute qu'à court terme elle s'assurera de la disponibilité des trottoirs.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il émet un commentaire en disant qu'il trouve ça curieux que la présentation des entraves de l'automne soit faite dans le Sud-Ouest après LaSalle, Montréal-Ouest et Lachine alors que les gens dans le secteur sont en plein cœur des travaux.</p> <p>Par ailleurs, il indique qu'il a transmis plusieurs questions par courriel au Ministère pour lesquelles il est toujours en attente de réponses ou que les réponses reçues sont ne sont pas satisfaisantes à son goût.</p> <p>Concernant les travaux, il dit trouver étrange qu'on ferme le boulevard De La Vérendrye et la bretelle de l'A-15 nord pour l'A-20 ouest en même temps. Il ajoute que ce n'est pas nécessaire de lui répondre, car il a déjà envoyé la question au Ministère.</p>	<p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (OS) – Animateur</b> – Il dit que le Ministère s'était engagé à revenir dans les autres arrondissements pour présenter les entraves à venir. Il ajoute que la présentation à NDG-Westmount aura lieu le 16 octobre prochain.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit qu'avec les entraves dans le secteur De La Vérendrye il y a un transfert de la circulation important vers le <b>boulevard Angrignon</b> et c'est congestionné le matin. Il demande l'amélioration de <b>la synchronisation des feux de circulation dans le secteur, entre autres au coin de la rue Notre-Dame Ouest et du boulevard Angrignon.</b></p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle mentionne que la Ville regardera avec KPH pour optimiser la synchronisation des feux et ainsi minimiser l'impact sur les usagers.</p> <p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle ajoute qu'un suivi sera fait.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande comment il sera possible d'accéder à l'autoroute 20 ouest quand l'accès par le boulevard Monk sera fermé.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle suggère de rester sur la rue Saint-Patrick jusqu'au boulevard De La Vérendrye et de prendre la bretelle d'accès de l'autoroute 15 nord vers l'autoroute 20 ouest.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande à la Ville de Montréal pourquoi le tunnel Saint-Rémi n'a pas été fermé en début d'année avant les importantes fermetures de Turcot.</p> <p><b>Citoyen</b> – Il demande si lors de la fermeture du tunnel au printemps (avril, mai et juin) il y aura des travaux importants pour le projet Turcot.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle mentionne que les travaux ont été reportés à trois reprises (2015, 2016 et 2017) en raison de conflits avec les autres travaux. Elle souligne qu'en raison de la détérioration du tunnel, la Ville ne pouvait plus retarder les travaux. Elle précise que les travaux se feront dans un échéancier très serré.</p> <p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle précise que les fermetures mises en place cet automne le seront tout au long de l'année 2018.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit que le viaduc Angrignon est en mauvais état et il demande s'il sera reconstruit ou réparé.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle informe qu'il s'agit d'un actif de la Ville et qu'il y aura des travaux de maintien jusqu'à la prise en charge par KPHT pour sa reconstruction.</p> <p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il souligne qu'il y a</p>

	<p>eu des interventions du Ministère cette semaine sur le viaduc Angrignon en lien avec le maintien des accès à l'autoroute 20.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle demande si en abaissant l'autoroute dans le secteur du chemin de la Côte-Saint-Paul les niveaux sonores vont augmenter.</p>	<p><b>Sébastien Marcoux (KPHT)</b> – Il dit qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation significative. Il indique qu'une étude de bruit a été faite et qu'un mur antibruit sera installé.</p> <p><b>Pierre Guillot-Hurtubise (OS) – Animateur</b> – Il mentionne que Line Gamache du Ministère a déjà fait une présentation sur le sujet, disponible sur le site Web Turcot.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle dit que l'accès des cyclistes au chemin de la Côte-Saint-Paul à proximité du centre Gadbois est problématique et dangereux. Elle précise qu'ils doivent rouler dans la rue et que l'entrée des trottoirs est entravée ce qui n'est pas évident pour les gens à mobilité réduite ou avec une poussette.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle spécifie qu'il n'y a pas de piste cyclable sur le <b>chemin de la Côte-Saint-Paul</b>. Les cyclistes doivent rouler sur la bande cyclable en bordure du canal. Elle ajoute qu'un lien cyclable d'un côté ou de l'autre du canal est maintenu lors des travaux. Elle mentionne qu'elle fera les <b>vérifications pour que l'entrée des trottoirs ne soit pas entravée</b>.</p>
<p><b>Clélia Sève (CMC)</b> – Elle demande que le policier qui fait la circulation au coin de la rue Saint-Patrick et de l'avenue de l'Église ne stationne plus son véhicule sur la piste cyclable.</p>	<p><b>Gilles Denicourt (SPVM)</b> – Il signale que le policier en question a été averti. Il tient à préciser qu'il y a eu beaucoup d'intervention à cette intersection pour aider les piétons et cyclistes cet automne.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il félicite le Ministère et KPH Turcot pour la réalisation de ce projet grandiose dont tous les Québécois doivent être fiers. Mais, il se demande ce qui sera fait pour empêcher les graffiti sur les nouvelles structures.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> – Il dit que les structures sont traitées avec un produit anti-graffiti. Il précise toutefois que cela n'empêche pas de faire des graffiti, mais facilite l'enlèvement. Il précise que des équipes du Ministère ainsi que des employés de la Ville travaillent au nettoyage. Il ajoute que s'il y a des graffiti qui ne sont pas enlevés, il suffit d'envoyer un courriel ou d'appeler à la ligne Turcot et les équipes iront faire le nettoyage.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande <b>pourquoi le virage prioritaire à gauche vers la rue Saint-Jacques n'est plus permis quand on arrive du chemin Glen</b>.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Il dit qu'elle fera un suivi à la prochaine rencontre.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il aimerait savoir si des simulations sur l'accroissement de la circulation occasionné par la fermeture des accès Du Fort et Lucien-L'Allier ont été faites.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle dit que des simulations ont été faites en collaboration avec le Ministère. Elle ajoute qu'ainsi ils ont une bonne idée de l'accroissement de la circulation dans le secteur. Elle confirme qu'il faut s'attendre à ce que la rue Saint-Antoine soit très sollicitée en 2018.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande si des places de stationnement seront retirées et si des voies seront</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle précise que pour une raison de visibilité, certaines places de</p>

---

ajoutées sur la rue Saint-Antoine.

stationnement seront retirées. Elle dit qu'il y aura peut-être l'ajout d'une voie à l'heure de pointe, mais que le scénario n'est pas encore terminé, donc qu'elle ne peut rien confirmer pour l'instant.

**Prochaine rencontre du comité : 12 décembre 2017**